

Rémunérations et carrières : les OS interpellent le 1^{er} ministre

Se tenait ce jeudi 13 février la réunion conclusive sur la méthode des discussions PPCR. Mais cette réunion s'est déroulée dans un contexte fortement marqué par les déclarations successives et contradictoires sur l'éventualité non seulement du maintien du gel de la valeur du point d'indice mais aussi d'un gel des avancements des fonctionnaires.

La ministre Marylise Lebranchu a ouvert la réunion par une déclaration sur le contexte. Elle a rappelé la nécessité, malgré les difficultés du moment, de préserver notre modèle social, porteur de valeurs d'intégration, de protection des moins favorisés tout en ouvrant pour un retour de la croissance.

Dans ce cadre-là a-t-elle précisé, nous sommes appelés à rénover le statut et les carrières, d'autant que les attentes des agents et des citoyens sont fortes. Il faut rénover le cadre de gestion. Le Premier ministre a confirmé que les économies ne se feraient pas sur le dos des agents comme il l'avait dit lors de ses vœux à la Fonction publique. Il l'a redit aujourd'hui. Le gouvernement doit travailler à des économies, mais à des économies justes. La Fonction publique ne peut plus être une valeur d'ajustement. Le Premier ministre est convaincu de la valeur de la Fonction publique. Et c'est sous cette autorité que la ministre s'est engagée à mener les travaux qui nous attendent.

En réponse à ces propos, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique se sont très clairement exprimées (*voir la déclaration de la CFDT ci-dessous*) pour demander des engagements plus clairs de la part de la ministre et du Gouvernement afin de répondre dès aujourd'hui aux inquiétudes très fortes des agents.

La ministre a répondu que sur l'ensemble de son champ ministériel, elle proposera bel et bien des économies reposant sur une révision de l'organisation de certaines compétences, mais certainement pas sur les carrières ni sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique. Elle reconnaît ne pas être en mesure de s'engager plus avant aujourd'hui car le débat n'a pas encore eu lieu au sein du Gouvernement.

Une suspension de séance a permis aux organisations syndicales d'arrêter une position commune quant à la poursuite de cette réunion consacrée à la méthode. Le constat est partagé : les négociations sur les carrières et rémunérations sont attendues de longue date et toutes les organisations syndicales souhaitent clairement s'engager dans cette négociation de longue haleine. Toutefois, le contexte particulier de rumeurs médiatiques sur des menaces pesant sur le pouvoir d'achat et les avancements des fonctionnaires n'est pas de nature à permettre une discussion sereine.

La décision est donc prise de faire une déclaration unique rappelant que toutes les Organisations représentatives sont demandeuses de la négociation sur « parcours professionnel, carrières et rémunérations ». En revanche, il est nécessaire pour y arriver que le Premier ministre lève officiellement, et non plus par presse interposée, toutes les ambiguïtés anxieuses qui pèsent sur les discussions qui nous attendent.

À la suite de cette déclaration unitaire, la séance est levée en attendant qu'elle puisse reprendre dans un climat plus serein.

Délégation Uffa : Brigitte Jumel, Mylène Jacquot, Annick Bessat (Santé Sociaux), Claire Le Calonnec (Interco).

Déclaration liminaire de la CFDT

Madame la Ministre,

Nous l'avons dit, la CFDT est prête à s'engager dans les semaines qui viennent pour l'amélioration des carrières et des rémunérations des personnels.

Mais cet engagement ne vaut que si toute ambiguïté est préalablement levée.

La CFDT n'acceptera aucune mesure qui contribuerait à aggraver la dégradation du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique. Elle refuse une cinquième année consécutive de gel du point d'indice. Elle refuse toute mesure qui pénaliserait les carrières et, en premier lieu, tout blocage des avancements. Et par la voix de son secrétaire général, Laurent Berger, elle vient d'engager le gouvernement à garantir des services publics efficaces et de qualité et à ne pas toucher au pouvoir d'achat des salariés et des agents de la Fonction publique

La CFDT vous a maintes fois entendu défendre une Fonction publique de carrière, attractive et respectueuse des personnels qui la composent. La CFDT a entendu le Premier Ministre affirmer sa confiance et son soutien aux agents qui font le service public.

Pour la CFDT, ce sont ces déclarations et celles-là seulement qui doivent prévaloir dans le dialogue social et dans la négociation qui s'engage.